

« Seigneur Jésus,

Je crois fermement que Tu es présent dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Je T'aime plus que tout, et je Te désire de toute mon âme. Comme le dit le Psaume 62 : « *Après toi languit ma chair, comme une terre assoiffée, sans eau.* »

J'aimerais bien Te recevoir aujourd'hui avec tout l'Amour de la Vierge Marie, avec la joie et la ferveur des saints, mais puisque je suis empêché(e) de Te recevoir sacramentalement, viens au moins spirituellement visiter mon âme.

En ce temps de Carême, que ce jeûne eucharistique auquel je suis contraint(e), me fasse communier à Tes souffrances, et surtout au sentiment d'abandon que Tu as éprouvé sur la croix, lorsque Tu T'es écrié : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi M'as-Tu abandonné?* ».

Que ce jeûne sacramentel me fasse communier au sentiment de Ta très Sainte Mère et de saint Joseph quand ils t'ont perdu au Temple de Jérusalem. Au sentiment de Ta Sainte Mère quand elle Te reçut, sans vie, au pied de la croix.

Que ce jeûne eucharistique me fasse communier aux souffrances de Ton corps mystique, l'Église, partout dans le monde, où les persécutions et l'absence de prêtres font obstacle à toute vie sacramentelle.

Que ce jeûne sacramentel me fasse comprendre que l'Eucharistie est un don surabondant de Ton Amour, et pas un dû en vue de mon confort spirituel.

Que ce jeûne eucharistique soit une réparation pour toutes les fois où je T'ai reçu dans un cœur mal préparé, avec tiédeur, avec indifférence, sans amour et sans action de grâce.

Que ce jeûne sacramentel creuse toujours davantage ma faim de Te recevoir réellement et substantiellement avec Ton corps, Ton sang, Ton âme et Ta divinité lorsque les circonstances le permettront.

Et d'ici là, Seigneur Jésus, viens nous visiter spirituellement, par Ta grâce, pour nous fortifier dans nos épreuves.

Maranatha – Viens, Seigneur Jésus!

Amen »

Source : Lu après la communion par M. Pierre-René Côté, prêtre du Diocèse de Québec, lors de la messe télévisée à Radio-Canada, le dimanche 22 mars 2020, suite au décret du gouvernement provincial concernant l'interdiction de rassemblements liturgiques en raison du virus COVID-19 (Coronavirus).